



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx**18129030BE**

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Ref. n° : 18129030BE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Agriculture
Produit Phytopharmaceutique.
Régulateur de croissance pour plantes.
(EC) Concentré émulsionnable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.
P.O. Box 355 3830 AK Leusden, The Netherlands
Phone: (+31) (0) 33 4453 160
Fax: (+31) (0) 33 4321 598
h.vogelezang@mabeno.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
ou
Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
BE : +32 70 245 245
NL : +31 30 274 88 88 Ce service est uniquement disponible pour les professionnels de la santé.
DE : +49 30 19240

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xi; R38
R43
R52-53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



- Phrase(s) R

: Irritant
R 38 : Irritant pour la peau.
R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Phrase(s) S

: S 2 : Conserver hors de portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S 36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx**18129030BE**

2. Identification des dangers (suite)

• Informations additionnelles sur les dangers : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Irritant pour la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition/informations sur les composants

Milange						
Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EC	annex CE	REACH	on utilisé
Trinexapac-ethyl	: 18 % w/w	95266-40-3	----	----	----	N; R51-53 Aquatic Chronic 2
Fatty alcohol polyglycol ether	: 10 - 25 % w/w	106232-83-1	----	----	----	Xn; R22 Xi; R41 N; R50 Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Aquatic Acute 1
Dodecylbenzene sulfonic acid/ isopropylamine (1:1)	: 10 - 12 % w/w	26264-05-1	247-556-2	----	----	Xn; R22 Xi; R38-41 Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2
Carbonate de propylène	: 10 - 12 % w/w	108-32-7	203-572-1	607-194-00-1	----	Xi; R36 Eye irrit 2

Autres informations

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.
Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières.
Enlevez les verres de contact si présent
Appeler un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche avec l'eau.
Faire boire de l'eau.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- A l'intention du médecin : Pas d'antidote spécifique connu.
Donner une thérapie de soutien. Traitement symptomatique.

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx

18129030BE

4. Premiers secours (suite)

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Adéquats : Petit incendie: dioxyde de carbone , produit chimique sec ,
Gros incendie: eau pulvérisée , mousse , brouillard d'eau
- Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.
- Procédures spéciales : La buée peut être allumée à distance.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.
Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Conserver dans les conteneurs d'origine.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Protéger du gel
Température de conservation :
Température minimum: 0 °C
température maximale: 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx**18129030BE**

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre A2 P2
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié (des manches longues) et les bottes résistantes aux produits chimiques
- Protection des yeux	: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Utilisez des gants en Néoprène ou en nitrile caoutchouc.
Hygiène industrielle	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Lavez les vêtements avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition professionnelle : Non établi.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Jaune - Brun rougeâtre.
Odeur	: Caractéristique
pH	: 3.7 (1% solution aqueuse) Méthode: CIPAC MT 75.3
Point d'éclair [°C]	: 137 Méthode: CIPAC MT 12, Pensky Martens
Pression de vapeur	: 2.3 x 10 ⁻³ Pa (25 °C) OCDE test Guidelines no. 104
Masse volumique [kg/m ³]	: 1012
Solubilité dans l'eau	: Emulsifiable.
Log P octanol / eau	: Trinexapac-ethyl (Substance active) 1.76 (pH=4) -0.27 (pH=7) -2.27 (pH=10)
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 369 - 379
Viscosité	: 63 mPas (40 °C)
Inflammabilité	: Ininflammable.
Propriétés comburantes	: Incomburant.
Propriétés explosives	: Inexplosif.

9.2. Autres informations

Tension de surface : 30.7 mN/m (25 °C)

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx

18129030BE

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts , Alcalis forts , Agents oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes de soufre

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Oral : DL50 (rat) : > 2000 mg/kg
OCDE test Guidelines no. 423
- Cutanée : DL50 (rat) : > 2000 mg/kg
OCDE test Guidelines no. 404
- Inhalation : CL50 (rat) : Aucune donnée disponible.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Irritant
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non irritant.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ce produit provoque de sensibilisation sur des cochons d'Inde.
- Cancérogénicité : Non déterminé.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Non déterminé.
- Toxicité pour la reproduction : Non déterminé.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Ecotoxicité :
- Poisson
 - CL50 (96h) : 24 mg/l
 - Daphnia magna
 - CE50 (48h): 15 mg/l
 - Algues
 - ErC50(72h) : 93 mg/l
 - EbC50(72h) : 60 mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.

P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 0

Date : 31 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Trimaxx**18129030BE**

12. Informations écologiques (suite)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (Allemagne) : 2

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- EWC-Nr. (Catalogus de rebut d'Européen):** : Les codes EWC indiqués sont des recommandations basé sur l'utilisation probable de ce produit.
Dans certaines circonstances des codes EWC différents peuvent aussi être assignés basé sur l'utilisation spécifique et les provisionnements de conversion des déchets chez l'utilisateur.
02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
07 04 99 déchets non spécifiés ailleurs
20 01 19 pesticides
- Elimination des déchets** : Elimination dans une décharge approuvée pour les pesticides. Dans un incinérateur chimique équipé des balais-brosses.

14. Informations relatives au transport

Information générale : Non classifié

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

- Belgique** : Numéro d'agrération: 10141P/B
SP 1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SPo 2 - Laver tous les équipements de protection après utilisation.
SPo 5 - Ventiler jusqu'au séchage de la pulvérisation les zones/serres traitées avant d'y accéder.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. Autres informations

- Texte intégral des phrases R du chapitre 3** : R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 38 : Irritant pour la peau.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Rédigée par** : HPV
h.vogelezang@mabeno.com

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEIGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de

Makhteshim-Agan Benelux & Nordic B.V.P.O. Box 355 3830 AK Nederland
Tel. +31334948494

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 7
		Révision nr : 0
		Date : 31 / 10 / 2012
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
Trimaxx		18129030BE

permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document